

## Liste des délibérations du Conseil municipal du 23 septembre 2025

## MAIRIE DE LHERM Département de la Haute-Garonne RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Présents : 15	MM. PASIAN, BOYE, MICLO, EXPOSITO, NOUNIS, MORO, GAURIER, SACAREAU, COMORETTO, PHI-VAN-NAM, MOREAU, SABATHIE, MIRASSOU, MARTIN		
Procuration(s): 9	PEYRON Sandrine à MORO Sébastien MERCI Catherine à MICLO Olivier BOULP Lauriane à PASIAN Frédéric GIL Gilbert à BOYE Brigitte PUJOL Josiane à VERGNHES Sylvia CAUQUIL Jérôme à EXPOSITO Christophe RABARIJAONA Ludivine à NOUNIS Anne-Marie LAUDENBACH Mathias à PHI-VAN-NAM Meï-Ling TURPIN Albéry à SABATHIE René		
Absent(s): 3	LESCAUT Carine SOBIERAJEWICZ Fatiha GIRARD Christophe		
<u>Votants</u>	24		
<u>Secrétaire</u>	NOUNIS Anne-Marie		

N° d'acte	Domaines	Objet	Décision
25-024	Finances	Décision modificative budget 2025	Adopté à l'unanimité
25-025	Finances	Subvention à l'association Laurette FUGAIN	Adopté à l'unanimité
25-026	Finances	Demande de subvention pour l'acquisition d'une fontaine à eau pour la cantine scolaire	Adopté à l'unanimité
25-027	Finances	Demande de subvention au Département pour la tranche 2 du groupe Scolaire	Adopté à l'unanimité
25-028	Finances	Tarif du dépositoire au cimetière	Adopté à l'unanimité
25-029	Finances	Admission en non-valeur	Adopté à l'unanimité
25-030	Urbanisme	Principe d'échange de terrain pour la modification du chemin rural n°3	Adopté à l'unanimité
25-031	Urbanisme	Intégration dans le domaine public communal du lotissement Sébastian	Adopté à l'unanimité
25-032	Urbanisme	Retrait des terrains communaux du périmètre de chasse	Adopté à l'unanimité des votants avec 23 voix 1 refus de vote pour raison professionnelle
25-033	Intercommunalité	Rapport d'activités 2024 du SDEHG	Adopté à l'unanimité
25-034	Urbanisme	Convention de servitude avec ENEDIS lieu-dit Coucoures	Adopté à l'unanimité

La présente liste des délibérations est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales.



Lherm, le 24 septembre 2025

Le Maire Frédéric PASIAN